

## A l'occasion du 17<sup>e</sup> Salon du livre un accord relatif à la consultation des œuvres numérisées de la Bibliothèque nationale de France a été signé en présence de Philippe Douste-Blazy

Un protocole d'accord relatif à l'utilisation des œuvres protégées qui sont incluses dans la collection des 100 000 textes numérisés par la Bibliothèque nationale de France, a été signé le 11 mars par Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition (Sne), et Jean-Pierre Angrémy, président de la Bibliothèque nationale de France (Bnf). Il prévoit les conditions d'utilisation des œuvres protégées qui ont été numérisées par la Bnf, ainsi que la rémunération accordée en retour aux titulaires de droits.

Cet accord constitue un premier pas vers une gestion collective étendue aux usages électroniques des œuvres. Ainsi a été retenu le principe d'une rémunération globale et forfaitaire versée par la Bnf à un organisme de gestion collective mandaté pour gérer les droits et répartir les rémunérations entre ayants droit. Le montant du forfait a été fixé à 400 000 F par an pendant les deux premières années de fonctionnement des postes de lecture. Cette période est conçue comme une phase d'observation des pratiques des lecteurs de la Bnf, afin de trouver des solutions permettant ensuite une rémunération plus conforme aux usages réels.

Cet accord servira de référence aux contrats particuliers que les titulaires de droits devront signer avec la Bnf pour percevoir une partie de cette enveloppe forfaitaire et accorder à cette dernière les autorisations nécessaires à la communication sur écran des œuvres concernées et à leur reproduction partielle sur disquette. La reproduction partielle sur imprimante fera, elle, l'objet d'un accord particulier entre la Bnf et le Centre français du droit de copie (Cfc), en application de la loi n° 95-4 du 3 janvier 1995 relative à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

L'accord est limité à la consultation dans les locaux même de la Bnf des œuvres protégées par le droit d'auteur ; la possibilité de transmettre à distance ces œuvres sera discutée ultérieurement. En revanche, le nouveau système informatique de la Bnf permettra dès 1998 la transmission à distance des œuvres relevant du domaine public qui sont, elles, libres de droit.

Rens : DII, Didier Cossé, 01.49.54.68.62.

Jean-Guy Boin, 01.49.54.68.34.

N°6

### Public :

- rencontres urbaines,
  - les Caue ont vingt ans
- PAGES 2 - 4

### Orientations :

- musées
  - patrimoine
  - international
  - architecture
  - archives
- PAGES 4 - 8

### Un homme, un lieu :

- une résidence de Susan Buirge
- PAGES 8 - 9

### Panorama :

- Ietm,
  - classes d'art dramatique dans les écoles de musique sous contrôle de l'Etat
- PAGES 10 - 12

### Enrichir :

- salle Grog-Carven au Louvre,
  - *enluminures et chimères*,
  - les archives du Groupe du crédit coopératif à Roubaix,
  - l'igie du Lion à Souillac,
  - pays d'art et d'histoire et développement local
  - Moulins, ville d'art et d'histoire
- PAGES 13 - 16

### Ecouter, voir

PAGES 17 - 20

## rencontres urbaines

Après le succès des rencontres nationales de danses urbaines en 1996, Philippe Douste-Blazy a souhaité organiser une série de confrontations artistiques sur le thème des cultures urbaines, en collaboration avec Jean-Claude Gaudin, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ville et de l'Intégration, Eric Raoult, ministre délégué à la Ville et à l'Intégration, Guy Drut, ministre de la Jeunesse et des Sports, et les responsables du Parc de la Villette. Les rencontres auront lieu du 1<sup>er</sup> au 15 novembre, au Parc de la Villette.

Ces rencontres veulent dresser un état des lieux des cultures urbaines. Elles relèvent d'une double intention : décrire les nouveaux chemins de la création empruntés par des artistes qui ont choisi d'intervenir au cœur des territoires urbains ; illustrer la manière dont les habitants de ces territoires sont les moteurs de ces créations et contribuent à la transformation de leur environnement et de sa représentation. Le théâtre, la danse, les arts graphiques, la musique ont trouvé en effet des formes collectives dans les villes. Les rencontres seront l'occasion de mettre en valeur l'aboutissement de projets singuliers, d'ouvrir une plate-forme de débats et de tirer le bilan des actions menées sur le terrain.

Aux spectacles, aux ateliers, aux master-classes s'ajoutera un travail de réflexion et de restitution des informations recueillies qui aboutira, durant les rencontres, aux *Assises de la ville et de la culture* et au 3<sup>e</sup> *Carrefour des arts de la rue* (7-9 octobre).

### les Assises de la ville et de la culture

Les Assises s'attacheront à approfondir quatre sujets :

- les démarches mises en œuvre dans les villes par les artistes, les équipements et relais culturels, la population,
- la question du théâtre et de son rôle aujourd'hui dans la cité,
- la question du langage dans sa diversité d'expression,
- la question de l'intégration culturelle.

Les débats s'organiseront autour de trois moments :

- chaque jour, un forum associant les artistes et les témoins présents, fera le point sur une question avec la participation du public, (19h30 - 20h30) ;
- chaque vendredi, un séminaire ouvert réunira chercheurs, praticiens et témoins autour des quatre thèmes présentés plus haut, (17, 24, 31 octobre, 7 novembre) ;
- une synthèse des débats aura lieu dans la dernière semaine des rencontres, (7-8 novembre).

Les rencontres sont réalisées  
par le Parc de La Villette et

le ministère de la Culture

(Ddf, Dts, Dmd, Drac)

en collaboration avec le  
ministère de l'Aménagement

du territoire, de la Ville et

de l'Intégration (Div),

le ministère de la Jeunesse et

des Sports, le Fonds d'action

sociale pour les travailleurs

immigrés et leurs familles

(Fas), la Caisse des dépôts et

consignations (Mission pour le

mécénat) et le théâtre

contemporain de la danse.

Rens : La Villette,

Laurent Dréano,

01.40.03.74.40.

Ddf, Elisabeth Daumas,

01.40.15.78.16.

### Les rencontres conjugueront ainsi trois dimensions :

- les nouvelles formes d'expression et de langage apparues ces dernières années : mouvement *hip hop*, musiques urbaines, graff, pratiques culturelles issues de l'immigration,
- les démarches d'artistes, d'institutions culturelles et d'associations à l'origine de projets de quartier, dont les 29 projets culturels de quartier lancés par Philippe Douste-Blazy en 1996,
- les nouvelles relations qui s'établissent entre des pratiques amateurs en pleine expansion et des professionnels.

Espace culturel atypique, ouvert au monde et à la rencontre des cultures, La Villette est le lieu tout désigné pour accueillir ces rencontres. En même temps, il peut apporter sa contribution à l'interrogation sur le rôle de l'art dans la cité par la mise en commun, la valorisation et la diffusion d'expériences exemplaires.

### Programme

- 1<sup>er</sup> au 15 octobre : des compagnies de théâtre de rue interviendront dans des quartiers du nord-est parisien et de la proche banlieue (week-ends des 4/5 et 11/12 octobre)
- du 15 octobre au 15 novembre, durant quatre fins de semaine, avec un concert exceptionnel d'ouverture le 15 octobre, l'ensemble de la Grande Halle sera aménagée suivant une scénographie simple mais qui permettra la tenue simultanée de plusieurs types de spectacles. L'espace Charlie Parker accueillera les grandes formes ; une

scène installée dans la Nef invitera les productions amateurs ou semi-professionnelles ; la salle Boris Vian, un espace club/cabaret et un espace forum seront consacrés aux lectures, aux ateliers, à des mini-concerts et aux débats ; une librairie, des bars, un espace de restauration - ouverts à la fois au public et aux artistes - compléteront le dispositif pour faire de la Grande Halle une sorte de "maison commune" propice aux rencontres.

### Au-delà de 1997...

Pendant plus d'un mois, durant trois années consécutives, la programmation se développera dans la totalité de la Grande Halle ainsi que d'autres équipements du site : théâtre Paris-Villette, théâtre international de langue française.

1997 est une année test : un état des lieux est dressé en temps réel, avec le concours des relais nationaux des institutions partenaires. Des initiatives qui aboutiront en 1998 ou 1999 seront suscitées à l'occasion de cette première édition.

1998 ouvrira davantage la programmation à la création et aux échanges internationaux. Le caractère pluridisciplinaire de la manifestation se manifestera notamment dans le domaine du livre et des arts graphiques. Le repérage et la présentation d'expériences existantes se poursuivront.

1999, la troisième année de ce premier cycle, prendra une importance particulière dans le cadre des *Célébrations de l'an 2000*. Elle verra la présentation d'un travail de commandes engagées dès 1997. Les expériences françaises seront confrontées le plus systématiquement possible à des créations internationales dans la perspective d'une véritable mise en réseau à l'échelon européen.

### le 3<sup>e</sup> carrefour des arts de la rue et de la piste

Le 3<sup>e</sup> carrefour des arts de la rue et de la piste se tiendra les 7, 8 et 9 octobre 1997 dans la Grande Halle.

Il fera le bilan de deux années de travail et d'évolution du théâtre de rue dans de nombreuses villes. Il s'interrogera également sur l'implication des compagnies de rue dans la politique de la ville et des projets culturels de quartier.

Le renouveau des arts de la piste sera au centre des débats, de même que les questions juridiques, économiques et sociales liées à ces deux secteurs artistiques.

Le carrefour a été préparé par un atelier sur le thème *politique de la ville et arts de la rue* qui s'est déroulé à La Villette le 20 mars dernier. Il visait à préparer les axes à développer en octobre. Cette rencontre professionnelle a été proposée par l'association *HorsLesMurs*, avec la participation du ministère de la Culture (Ddf et Dts), de la Délégation interministérielle à la ville et de la Caisse des dépôts et consignations.

## les Caue ont vingt ans...

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (Caue) ont été institués par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui prévoyait la création dans chaque département d'un organisme dont la mission serait de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Présidé obligatoirement par un élu représentant des collectivités territoriales, le Caue est financé par une taxe prélevée dans le département sur les permis de construire (Tdcaue). Les missions des Caue sont effectuées à titre gratuit.

L'Etat et les collectivités territoriales peuvent ainsi s'appuyer sur ces organismes pour développer des actions de sensibilisation, de formation et d'information auprès des habitants, des constructeurs ou des élus, maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre.

Aujourd'hui, il existe 88 Caue. Une fédération nationale, à laquelle adhère une grande majorité des Caue, représente un interlocuteur privilégié pour la diffusion et le regroupement des informations. Des unions régionales se sont mises progressivement en place, œuvrant pour une meilleure coordination interdépartementale voire une complémentarité des actions pédagogiques.

En vingt ans, de très nombreuses actions ont été menées : conseil aux maires ou aux particuliers, réalisation de documents écrits ou audiovisuels, actions pédagogiques de sensibilisation, rencontres...

La Direction de l'architecture, qui s'est vue confier depuis le début de l'année le suivi de leurs activités, met en outre à leur disposition, afin de renforcer leur action, près d'une centaine de vacations d'architectes consultants, assurant ainsi une meilleure cohérence des actions avec les Services départementaux de l'architecture et du patrimoine, l'architecte conseil du département et de manière plus générale avec les professionnels de l'architecture.

Du 19 au 22 mars 1997 à Lille, les Caue ont fêté leur 20<sup>e</sup> anniversaire en organisant un colloque national *1977...1997, les Caue en mouvement* qui a été l'occasion de mettre en

perspective vingt ans d'activité et de situer leur action aux différents niveaux de territorialité concernés par l'enjeu de l'aménagement du cadre de vie.

Le colloque a été également l'occasion de signer officiellement (en présence de Corinne Lepage et Philippe Douste-Blazy), une première convention quadripartite entre la Fédération nationale des Caue et les ministères de la Culture, de l'Équipement, de l'Environnement.

**Rens : Da, Pierre Chatauret, 01.40.15.32.47.**

à-dire être utilisé plastiquement et visuellement ? La difficultés à maîtriser le flux des visiteurs, ainsi que les activités de ce type d'établissements et les problèmes posés par l'éventuelle mise en oeuvre de réseaux (itinéraires touristiques régionaux, création d'une fédération des maisons-musées) ont été évoqués.

Environ 200 maisons-musées ouvertes au public existent actuellement... et les créations ou les rénovations d'établissements sont nombreuses.

S'il n'a pu être vraiment apporté de réponse à une des questions les plus fondamentales : comment gérer la magie d'un lieu ?, du moins cette interrogation, clairement exprimée, a-t-elle montré la nécessité, pour ce type d'établissements, d'une approche sensible, attentive aux lieux et à leur caractère...

## musées

**Un séminaire, intitulé *Musées biographiques, maisons-musées, musées littéraires*, a été organisé du 5 au 7 mars 1997 à l'École nationale du patrimoine.**

Après l'ouverture du séminaire par Jean-Pierre Bady, directeur de l'École nationale du patrimoine, Marie-Hélène Joly, chef adjoint à l'Inspection générale des musées (Dmf), et Blanche Grinbaum-Salgas, conseiller pour les musées à la Drac d'Ile-de-France, ont présenté les journées et indiqué les principaux axes de réflexion proposés.

Deux communications ont été consacrées aux *figures de Jeanne d'Arc* (à laquelle sont dédiés en France quatre musées) et à *L'héritage de Freud*. Puis, ont été successivement étudiés : les maisons d'écrivains - elles sont les plus nombreuses en France -, les maisons d'hommes politiques, les ateliers d'artistes...

Il existe différents types de maisons-musées : la maison d'écrivain, la maison "création de l'artiste", la maison "qui n'a pas bougé"... Par ailleurs, quelques exemples innovants en France et à l'étranger ont été étudiés.

Les débats ont montré la spécificité des maisons-musées (importance générale de "l'immatériel", différenciation entre reliques "fortes" et reliques "faibles"...), qu'il faut conserver. Elle implique notamment une franche séparation entre l'espace consacré à l'évocation du cadre de vie et l'espace musée où sont présentés des témoignages et des souvenirs.

L'assemblée s'est intéressée tout particulièrement au problème des manuscrits, livres rares et autographes, qui se pose à tous les responsables de ce type d'établissements et également aux organisateurs d'expositions. Peut-on muséographier la littérature ? Le manuscrit peut-il devenir un objet de muséographie, c'est-

### Présentation des œuvres récupérées après la Seconde Guerre mondiale et confiées à la garde des musées nationaux

Philippe Douste-Blazy inaugurera devant la presse, le jeudi 3 avril 1997, à 15h00, au musée d'Orsay, la *Présentation des œuvres récupérées après la Seconde Guerre mondiale et confiées à la garde des musées nationaux*.

Cette présentation temporaire, destinée à permettre à d'éventuels ayants droit d'identifier leur bien, aura lieu, à partir du 8 avril, dans cinq musées nationaux : au musée d'Orsay et au musée national du château de Versailles du 8 avril au 4 mai ; au musée du Louvre et au musée national de Céramique à Sèvres du 9 avril au 5 mai ; au musée national d'art moderne - Centre Georges Pompidou du 9 avril au 21 avril. Elle regroupera environ 900 œuvres d'art. Quant aux œuvres de la Récupération artistique déposées dans les musées de province, la Direction des musées de France a demandé à chacun de ces établissements d'en organiser également la présentation.

**Rens : Dmf/Mission de la Communication : 01.40.15.36.12/35.97 ; Louvre : 01.40.20.51.41 ; Orsay : 01.40.49.49.22 ; Sèvres : 01.41.14.04.23 ; Mnam : 01.44.73 42.16.**

## Réinventer un musée...

Un colloque intitulé *Réinventer un musée : le musée national des Arts et traditions populaires - Centre d'Ethnologie française* se tient sous le haut patronage de Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture et de François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la Recherche, les 25 et 26 mars, au grand auditorium du musée national des Arts et traditions populaires.

.....  
entretien avec Michel Colardelle, directeur du musée national des Arts et traditions populaires :  
.....

### *Pourquoi ce colloque... et pourquoi maintenant ?*

Le musée national des ATP est, comme vous le savez, engagé dans une réflexion visant, trente ans après sa construction sous l'autorité de Georges-Henri Rivière, à mieux prendre en compte à la fois l'évolution de la recherche et les attentes d'une société en mutation. C'est, en fait, toute la question de ses fondements scientifiques et de ses missions culturelles au sein de la communauté des musées de société qui se trouve à nouveau posée. Cette réflexion a abouti, il y a quelques mois, à un projet rédigé avec l'ensemble de l'équipe des conservateurs, chercheurs, ingénieurs et documentalistes de l'établissement, qui a été voté à l'unanimité par le Conseil de laboratoire et a formé la base de la demande de recréation d'Unité mixte de recherche auprès du Cnrs. Ce projet - bien qu'il ait déjà fait l'unité de toute l'équipe scientifique et recueilli l'approbation des organismes de tutelle de l'établissement - est encore très ouvert et tout à fait perfectible. C'est la raison pour laquelle il nous a paru utile, avant d'entreprendre la grande réforme voulue par tous, de le soumettre à la discussion de la communauté scientifique. Tel est l'objet de ce colloque.

### *Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes de ce projet ?*

Il est difficile de le résumer en quelques mots car il aborde tous les aspects de la vie de l'établissement. Enumérons cependant quelques-uns de ses principaux axes :

- définition d'un nouveau champ chronologique : un millénaire de civilisation française, de l'an 1000 à l'an 2000 ;
- définition d'un nouveau champ spatial (non plus seulement la France mais l'ensemble des territoires qui au fur et à mesure de l'histoire ont participé à l'élaboration de la civilisation française) avec une interrogation : ne faut-il exprimer à l'heure de l'Europe, les réalités culturelles variées mais profondément homogènes que forme la culture populaire européenne ?

□ réaffirmation du rôle essentiel de la recherche, qui est à l'origine des collections et de la documentation ;

□ recours à une collaboration pluridisciplinaire accrue, incluant aux côtés de l'ethnologie, l'archéologie, l'histoire, la géographie humaine, les sciences de l'environnement et bien d'autres... ;

□ définition d'une politique plus active d'acquisitions ;

□ propositions concrètes pour améliorer les conditions de fonctionnement du musée dans le sens d'une meilleure conservation des collections et d'une plus grande attractivité pour le public.

Le titre de notre colloque n'est, comme vous le voyez, ni usurpé ni exagéré. Il s'agit bien de réinventer un musée : un musée vivant, évolutif, et rendant compte également du contemporain - notamment à travers ses expositions.

### *Tous ces points doivent-ils être abordés et discutés dans le colloque ?*

Les deux journées du colloque s'organisent autour de deux thèmes principaux : la réflexion sur les nouveaux fondements scientifiques de l'établissement et le rôle des différentes disciplines, et celle sur les relations du Mnatp-Cef avec la société contemporaine : publics, autres musées et équipes de recherche... Cette structure nous permet d'aborder la plupart des thèmes que nous venons d'évoquer : de la synergie musée-recherche à la mise en réseau en passant par la mise en œuvre

## orientation

de nouveaux types de visites-conférences établis avec l'aide du département des publics de la Dmf... L'une de ces questions essentielle a été : *qu'est-ce qu'un "objet de civilisation" ?* Il nous a semblé essentiel de déterminer pour les objets d'aujourd'hui des principes de sélection.

*Comptez-vous aussi évoquer les problèmes de muséologie ?*

Les deux expositions actuellement présentées aux Atp : *Ils sont fous... d'Astérix* et *La Différence* marquent le coup d'envoi d'une nouvelle approche muséographique et culturelle. Elles posent la question du statut de l'objet ethnographique, de sa patrimonialisation et de sa mise en musée. Nous évoquons, bien sûr, ces deux expositions, qui constituent, à de nombreux égards, une expérimentation grandeur nature des solutions muséologiques modernes, même si notre projet pour les présentations permanentes va bien au-delà.

*Croyez-vous que ce colloque donne lieu à des débats vifs... mais faisant avancer les choses ?*

Si nous avons organisé ce colloque, c'est en effet pour confronter notre projet à l'ensemble de la communauté scientifique. De nombreux spécialistes, non seulement français mais aussi étrangers, venus d'Italie, de Suisse, du Canada, d'Autriche... sont présents à ce colloque, ainsi que des conservateurs et chercheurs appartenant à des institutions très différentes : le Cnrs, les universités, les écomusées et musées régionaux ou locaux... Nous comptons sur eux - et sur leur participation active - pour vérifier l'adéquation de notre projet aux besoins de la communauté et, le cas échéant, le modifier. Nous avons volontairement prévu des communications assez courtes... et d'importantes plages de temps pour les débats.

**Musée national des Arts et traditions populaires - Centre d'ethnologie française, 6, avenue du Mahatma Gandhi, 75116 Paris, 01.44.17.60.00. Rens. sur le colloque : Colette Foissey, 01.44.17.60.63, ou Edouard de Laubrie, 01.44.17.60.43. Les actes du colloque seront publiés par l'Ecole du Louvre.**

### ■ commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art

La commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art, créée par décret du 20 août 1996, a été mise en place le 3 mars dernier. Elle a pour mission de définir la méthodologie du récolement général, d'en organiser, d'en coordonner les opérations et d'en suivre le déroulement.

Présidée par Jean Maheu, conseiller-maître à la Cour des comptes, elle associe des représentants d'administrations déposantes : Dmf, Mobilier national, Fnac, musée national d'art moderne, et des administrations dépositaires : ministères de la Justice, Défense, Affaires étrangères, Intérieur et Budget.

Ce récolement sera l'occasion d'inventorier la totalité des œuvres, de veiller au respect des conditions de

président :

Jean Maheu

secrétaire général :

Jean-Wilfrid Pré

chargée de mission :

Geneviève Ravaux

conservation, d'assurer la conservation en cas de besoin, d'étudier de nouvelles modalités juridiques de dépôt.

La réussite de cette opération sans précédent passe par une étroite collaboration de l'ensemble des partenaires.

A l'occasion de la mise en place de la commission, le ministre a annoncé la publication prochaine du décret fixant les modalités de prêt et de dépôt du Fnac, assurant qu'il mettrait les moyens nécessaires à la disposition de la commission afin qu'elle puisse remplir son mandat dont le terme est fixé au 31 décembre 1999.

**Commission de récolement, Mobilier national, 1 rue Berbier du Mets, 75013 Paris. 01.44.08.52.97**

## patrimoine

**Maryvonne de Saint Pulgent, directeur du Patrimoine, a installé, au nom du ministère de la Culture, le conseil scientifique de la médiathèque du patrimoine, composé de 21 membres et présidé par Jean Favier.**

La médiathèque s'inscrit en synergie, dans le projet de Centre national du patrimoine de Chaillot, avec d'autres institutions patrimoniales : le musée des Monuments français, redéployé ; le Centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens, qui trouvera dans la médiathèque le complément des enseignements dispensés ; la Société française d'archéologie et la Fondation du patrimoine.

La médiathèque mettra à la disposition du public toutes les ressources documentaires de la direction qu'elle réunit en un lieu unique, notamment la documentation de l'Inventaire général dont les bases de données sont la vitrine du travail scientifique des services. Des cartes montreront au public l'avancement des travaux.

Les fonds d'archives et fonds documentaires dépendant actuellement

de la médiathèque sont divers, tant par leur provenance, leur lieu de conservation que par leur support. Ce sont à la fois des imprimés et des revues, de la littérature grise, des archives, des plans, gravures et photographies (positifs ou négatifs).

La fréquentation actuelle est de 5600 visiteurs par an parmi lesquels 1600 inscrits, pour la plupart des professionnels (40 % d'universitaires, 20 % de personnel culture, 30 % d'architectes) et des étudiants (30 %). Une salle de lecture plus vaste que celle de l'hôtel de Croisilles permettra une ouverture vers un public diversifié et un accès aux bases de données, en ligne ou sur disque.

La médiathèque se situera dans le Pavillon d'About du Palais de Chaillot. Ces nouveaux locaux s'étendront sur 3750 m<sup>2</sup>. La salle de lecture, de plus de 100 places dont une douzaine équipée de postes de consultation multimédia, prendra place dans l'actuel atelier des moulages des musées nationaux. Les magasins se déploieront sur trois niveaux : 6 km d'archives, 2 km de livres et 1200 tiroirs de plans. L'ouverture se fera au cours du printemps 1999.

La médiathèque du patrimoine a pour champs actuel le monument et l'objet (inscrit ou classé) en France ; le conseil scientifique a souhaité que son champ s'étende à l'Europe occidentale et à l'architecture contemporaine. Le lecteur y trouvera également les références des ressources documentaires des autres institutions.

## international

### ■ Rencontre franco-israélienne

Philippe Douste-Blazy a reçu son homologue israélien, Zevulun Hammer, ministre de l'Éducation et de la Culture. Les deux ministres ont évoqué la future *saison israélienne*, qui se tiendra en France à l'automne 1998, avec le soutien du ministère de la Culture et du ministère des Affaires étrangères.

Les deux commissaires désignés sont, pour la France, Xavier North, délégué général de la mission de préfiguration du Palais de Tokyo et, pour Israël, Lia Van Leer, directrice de la cinémathèque de Jérusalem.

Cette saison concernera tous les domaines de la culture (musique, arts plastiques, livre, cinéma, design...), de grandes institutions françaises y seront associées.

Dans l'immédiat, un *séminaire Malraux* sera organisé en Israël les 4 et 5 avril prochains à Tel Aviv sur les thèmes du financement public du cinéma en France et de l'administration culturelle.

Rens : *Dai*, 01.40.15.37.17.

## architecture

\*AMO : association  
Architecture et Maîtres  
d'Ouvrage

**Le 26 mars 1997, Philippe Douste-Blazy a remis le prix AMO\* Architecture et lieux de travail 1996.**

Le jury de la sixième session du prix AMO, présidé par Jacques Rigaud, a désigné deux lauréats *ex-aequo* :

□ **l'Usine Axe** à Saint-Désir-de-Lisieux (Gérard Franc et Jean-Claude Chevidon, architectes),

□ **le siège social de Fenwick-Linde** à Elancourt (Patrick Colombier et Danièle Damon, architectes).

Une mention spéciale a été attribuée par le jury à la **Maison de la forêt** à Auzeville-Tolosane (Joseph Almudever et Christian Lefebvre, architectes).

Le prix AMO récompense conjointement le maître d'ouvrage et l'architecte dont la qualité du dialogue lors de l'élaboration du programme et la conduite du projet a abouti à une réalisation remarquable. Il vise à sensibiliser les maîtres d'ouvrage potentiels et le grand public à l'importance de la dimension architecturale des lieux de travail. Décerné tous les deux ans, il concerne des réalisations achevées depuis moins de trois ans.

Depuis 1984, année de création du prix *AMO Architecture et lieux de travail*, le

.....

L'association *Architecture et Maîtres d'Ouvrage AMO* a été créée en 1983. L'article 2 de ses statuts définit très explicitement sa vocation : développer chez l'ensemble des maîtres d'ouvrage le sens de leurs responsabilités économiques, sociales et culturelles par et dans l'acte de bâtir.

AMO met l'accent sur le dialogue entre tous les partenaires de l'acte de construire et en particulier l'importance du couple maître d'ouvrage/architecte.

Les autres initiatives prises par l'AMO telles que l'organisation de visites-critiques de réalisations, conférences-débats, voyages d'études, actions de formation, études et publications, permettent de sensibiliser les maîtres d'ouvrage à l'importance de leur rôle dans l'aboutissement d'un projet architectural.

Rens : *Da, Pierre Chatauret*, 01.40.15.32.47.

palmarès démontre avec le recul du temps que la qualité architecturale n'est ni fonction de l'échelle des programmes, ni liée à leur nature : des locaux industriels comme des bâtiments tertiaires, des réalisations de taille modeste comme des ensembles de grandes dimensions ont été distingués.

La qualité architecturale n'est pas du ressort exclusif de l'architecte. Elle est la résultante d'un dialogue avec le maître d'ouvrage. Une bonne architecture exige en effet, une bonne commande, un bon programme, des objectifs clairement définis en termes de besoins, de moyens et de contraintes, c'est-à-dire un maître d'ouvrage responsable, conscient de l'importance de son rôle. C'est ainsi qu'au début des années 1980 est apparu la nécessité de sensibiliser et de former les maîtres d'ouvrage à leurs responsabilités en matière architecturale, en particulier les maîtres d'ouvrage privés et tous ceux qui, à titre occasionnel, exercent une activité de maître d'ouvrage, telles les entreprises confrontées à la construction de nouveaux locaux.

## archives

### création d'une mission de réflexion sur les archives de l'architecture et de la ville

Philippe Douste-Blazy a confié à Christian Oppetit, conservateur en chef du patrimoine, une mission de réflexion sur les archives de l'architecture et de la ville, destinée à mieux en faire connaître toute la richesse et la diversité. Christian Oppetit s'appuiera sur l'expérience pionnière de l'Ifa (Institut français d'architecture), et sur celles de nombreuses institutions (associations, fondations, universités et services d'archives départementaux et communaux), qui ont collecté et mis en valeur plusieurs centaines de fonds d'architectes privés, en même temps qu'elles prenaient en charge les fonds publics.

En premier lieu, Christian Oppetit devra définir les rôles respectifs de ces différentes institutions, en privilégiant une mise en réseau globale des acteurs. Cette mission, suivie par un comité de pilotage comprenant des représentants de la Direction de l'architecture, de la Direction des archives de France et de l'Ifa, ainsi que par un comité scientifique, fera l'objet d'un rapport pour l'automne 1997. Dans une deuxième phase, et avec d'autres partenariats, la réflexion devrait porter sur un élargissement de la collecte et de la mise en valeur des sources. Prenant en compte la problématique actuelle de la recherche, au-delà du cadre des archives d'architecture et des architectes, elle s'intéressera à l'ensemble du cadre bâti, à l'urbain en général, et aux documents venant des institutions publiques compétentes dans ce domaine.

Rens : Christian Oppetit, 01.40.27.62.66.

## le *Projet esplanade* à Metz, une résidence de Susan Buirge

La chorégraphe Susan Buirge est en résidence à l'Arsenal à Metz pour la saison 1996-1997. Une résidence est la possibilité offerte par l'Etat à un artiste d'être accueilli au sein d'un établissement culturel de création et de diffusion et de bénéficier de ses moyens logistiques et techniques. Dans ce schéma, les instances locales et les structures d'accueil sont parties prenantes auprès du ministère (Drac).

Cette année de résidence, de travail et de création au Théâtre de l'Arsenal à Metz, d'octobre 1996 à septembre 1997, représente pour Susan Buirge, selon sa propre expression, une *respiration française*, à mi-chemin notamment du parcours japonais qu'elle a entrepris depuis 1994. En effet, dans la démarche de Susan Buirge, tout est voyage.

Née en 1940 aux Etats-Unis, où elle rejoint en 1963 la Compagnie d'Alwin Nicolais, Susan Buirge s'installe en France en 1970, y enseigne et crée sa propre compagnie.

Mais le monde entier demeure pour elle un champ d'investigation et une source d'inspiration privilégiés. Elle nourrit de ses voyages et de ses rencontres nombre de projets et de chorégraphies généralement conçus pour des occasions et des lieux précis. C'est ainsi qu'elle entame en 1993, lors d'un séjour à Kyoto, une collaboration avec une vingtaine de danseurs et de musiciens japonais, issus de la tradition ancestrale et désireux de rencontrer la création chorégraphique occidentale. La confrontation donne naissance au groupe *Ma To Ma France-Japon*.

Avec celui-ci, Susan Buirge s'engage dans la création de 4 grandes pièces inspirées des danses traditionnelles Kagura, liées au cycle agraire. Après avoir créé en 1994 la *Danse d'automne* et avant les *Danses de printemps* et *d'été* prévues pour les prochaines saisons, Susan Buirge a présenté à Metz la *Danse d'hiver*, *Ubusana*, le 7 novembre dernier, en ouverture de sa résidence.



## un homme, un lieu

Celle-ci se poursuit maintenant avec le *Projet esplanade*, déclinaison plus éloignée de l'actuelle inspiration japonaise de Susan Buirge, mais répondant au même souci de rencontre des cultures, des techniques, et des êtres, puisque l'essence même du *Projet esplanade* est de faire participer pleinement à une même création des institutions, des professionnels et des amateurs de la ville de Metz et de la région lorraine. Il s'agit d'un travail de fond, entrepris dès le lendemain et dans l'esprit de la création de *Ubusana*, en novembre dernier.

Trois types d'ateliers étaient en effet aussitôt mis en place : l'un, sur le répertoire, pour les élèves du Conservatoire national de région de Metz ; l'autre, sur la composition, pour un groupe de professeurs d'éducation physique et sportive ; le dernier enfin, axé sur la pratique artistique, pour les élèves des collèges et des lycées.

Le *Projet esplanade*, nourri par ailleurs d'un travail de recherche sur l'histoire et l'architecture de Metz, auquel participe également l'université, aboutira le 21 septembre prochain à la création d'un vaste spectacle auquel participeront plus de 40 amateurs, sur une création musicale de Fabrice Kastel, pour instruments à vent et quatre solistes.

Il se déroulera dans le cadre de l'Esplanade qui s'étend devant le théâtre de l'Arsenal, lui-même établi dans les anciens arsenaux de la Ville.

Ouverte sur les collines de l'ouest comme ce qui sera la dernière lumière de l'été, l'Esplanade, au coeur de Metz, favorise une chorégraphie bien dans la démarche de Susan Buirge, c'est-à-dire liée à un lieu et à un moment.

Cette résidence résulte d'un partenariat réunissant auprès de la Drac Lorraine, l'Addam 57, le Conseil général de Moselle, la Ville de Metz, le Rectorat Nancy-Metz et le Théâtre de l'Arsenal dont la programmation artistique est assurée par Michèle Paradon.

Cette résidence illustre l'intérêt de l'Arsenal pour la danse puisque ce lieu de création et de diffusion pour la danse a accueilli ou accueillera pour des contrats-missions et des résidences de création Angelin Preljocaj, La Compagnie Castafiore, François Raffinot, Francesca Lattuada, Nadine Hernu, Trisha Brown, Maguy Marin, Alain Platel...

Pour éclairer la démarche de Susan Buirge, on peut par ailleurs se reporter à son ouvrage *En allant de l'Ouest en Est, Carnets 1989-1993*. L'Ethiopie, la Grèce, la Syrie, le Japon, Taïwan, l'Inde... sont les étapes d'un long périple de 6 mois au cours duquel la chorégraphe nomade, en rupture de chorégraphie et de compagnie, se livre à une longue et lente observation de l'espace, et de son inscription dans le temps du spectacle vivant. Elle écrit : "La concrétisation d'une idée dépend de la nature du site où elle est apparue. Toute idée a son lieu de naissance. Marcher sur les pavés d'une idée, tel est le don privilégié de ce voyage". Telle est sans doute aussi la clé du *Projet esplanade* auquel travaille actuellement la chorégraphe.

**L'Arsenal, avenue Ney, 57000 Metz, 03.87.39.92.00. Fax : 03.87.75.21.52.**

**Le texte de *En allant de l'Ouest en Est* a été établi avec la collaboration de Christian Le Mellec, Editeur. Editions Le Bois d'Orion - l'Orée de l'Isle - 84800 - L'Isle-sur-Sorge, 04.90.38.43.87.**

Susan Buirge.

*Ubusana*.

*La danse d'Hiver*.

Première en France. Metz, L'Arsenal.

## International European Meeting Theater

L'Ietm est un réseau international européen créé en 1980. Il permet aux professionnels du théâtre et de la danse de se rencontrer, de confronter leurs idées et de définir les conditions d'une collaboration constructive. Plus de 300 organisations professionnelles de 40 pays y cotisent. Lors de sa réunion plénière, organisée chaque année dans un pays différent, l'Ietm fonctionne avec des groupes de travail dont les sujets peuvent parfois se perpétuer pendant plusieurs années. En 1997, les membres français de l'Ietm ont souhaité proposer 4 thèmes de travail : à l'est de quoi, au sud de qui ? Repenser nos frontières ; l'angle ethnopolitique : le théâtre au carrefour des cultures ; abri ou édifice ? espaces non conventionnels/institutions ; le goût, cuisine et production, créer un bon repas comme on crée un spectacle.

Interview de Mary Ann Devlieg, secrétaire générale de l'Ietm

*Est-ce la première fois que les rencontres de l'Ietm se déroulent à Paris ?*

A vrai dire, la première réunion de l'Ietm s'était déjà tenue en 1981 à Paris, à l'initiative des six membres fondateurs, dont Philippe Tiry, alors directeur de l'Onda. Il a largement contribué à l'engouement de plus en plus grand pour une structure telle que l'Ietm (International European Theater Meeting). L'idée de base leur est venue en Italie à l'occasion du festival de Polverigi et le concours croissant de personnes intéressées par l'idée a conduit à une première rencontre le mois d'octobre suivant.

C'est donc un peu un retour au pays pour nous.

*Vous êtes donc accueillis par la France, par les structures publiques françaises. Comment considérez-vous actuellement le positionnement des participants français dans les réseaux européens ? Sont-ils suffisamment actifs au sein de l'Ietm ?*

L'Ietm regroupe désormais quarante pays au sein desquels figurent parmi les plus représentatifs, la France, la Belgique, la Hollande et la Grande-Bretagne.

L'Ietm compte suffisamment, si ce n'est trop, de membres. Le but recherché n'est pas d'accroître le nombre de participants, mais l'engagement et l'intérêt qu'ils suscitent.

Les membres français sont extrêmement actifs, comme le montre la façon dont ils ont organisé les débats cette année. Leur souci est d'approfondir la réflexion sur les conditions de travail dans le monde de la culture et d'organiser une rencontre de personnalités étrangères.

J'imagine que 35% de l'ensemble des organisations préoccupées par le théâtre et les spectacles représente un pourcentage assez faible. Mais peut-être cette minorité représente-t-elle les plus actifs et les plus imaginatifs.

*Quelles sont les priorités actuellement de l'Ietm pour cette rencontre ? Et surtout, pour l'avenir, quels sont les réseaux et connections que vous voulez essayer de développer ?*

Le but de chaque réunion est d'offrir une structure afin que les participants puissent se rencontrer, faire connaissance, échanger des idées, démarrer des projets de collaboration et développer des réflexions d'intérêt commun.

Ici à Paris, nous aurons l'opportunité de réfléchir aux relations avec les pays du sud de la Méditerranée. Nous sommes très reconnaissants de l'aide financière accordée par la France, en particulier le Dai et la Dts, ainsi que l'Afaa, qui permet de faciliter la venue de personnes originaires de ces pays. Une des priorités de l'Ietm sera de se pencher sur le concept de frontières nord/sud et "européennes". En effet, les artistes ont tendance à ne pas voir les frontières. Et puis "le soutien public à la culture" ainsi que "la culture en tant que service public", deux thèmes très actuels en France, seront privilégiés.

Les rencontres ont lieu

à Paris, à la Villette, du  
10 au 13 avril.

Rens : Anita Mathieu,

01.40.03.77.22.

Fax : 01.40.03.74.19.

*L'année dernière, où avaient lieu les rencontres ?*

A Vienne, en Autriche. Nous étions près de 350 participants. Nous avoisinerons en 1997 les 400 participants et cette rencontre sera probablement la plus importante qui ait jamais eu lieu. Notre objectif premier est de permettre aux gens de se retrouver tranquillement, de se détendre, de prendre un verre ensemble, de discuter et de mieux comprendre les préoccupations des autres. Je crois que là réside l'esprit de Philippe Tiry.

*En 1996, les débats avaient porté principalement sur les rapports avec l'Europe de l'Est ? Est-ce que les priorités ont changé cette année ou y a-t-il une continuité entre les débats 1996 et 1997 ?*

Il arrive que les thèmes de réflexion se prolongent pendant plusieurs années. L'année 1997 abordera de nouvelles questions. A Vienne, en poursuivant les débats qui concernent les relations entre les nouvelles démocraties de l'Est et les pays occidentaux, nous avons été amenés à réfléchir à la question des structures théâtrales à l'Est. En effet, celles-ci ont besoin d'être repensées et sont au cœur d'une réflexion qui partage les directeurs de théâtre. Ainsi, ce genre de débat évolue et s'oriente en fonction des évolutions sociales, politiques et culturelles.

Ces rencontres ont

bénéficié du soutien de

l'Onda, du Dai, de l'Afaa,

du Cnt et de la Grande

halle de La Villette.

*Vous parlez d'évolution et de recherches par rapport à leurs besoins, et de volonté de collaboration. Mais s'agissant de la France, ou des autres pays, quels sont les services que vous proposez ?*

Nous insistons toujours sur le fait que l'Ietm n'offre pas de service. Nous fournissons une structure. Voyez la différence entre une conférence et un réseau. Alors qu'une conférence se propose de donner quelque chose au public, le réseau favorisé par l'Ietm fait des participants les seuls responsables de la qualité de leur réseau. Les résultats dont ils bénéficient dépendent donc de leur motivation et de leur implication dans les débats et rencontres.

*Est-ce qu'il existe un réseau Internet qui leur permette de communiquer tout au long de l'année ?*

Pendant des années nous avons essayé d'exploiter le système

des conférences *on line* sur Internet, mais sans beaucoup de succès. Les membres tiennent au système des rencontres, au maintien des relations humaines, et cela malgré le nombre croissant des participants.

Nous allons cependant avoir, à compter de la réunion du mois d'avril, une banque de données créée par Dacor (à Lille), destinée à informer et à aider les membres dans leurs recherches de contacts avec des personnes aux intérêts similaires.

Sinon, nous avons un site Internet qui présente nos activités ainsi qu'une lettre d'information ■

## schéma d'orientation pédagogique des classes d'art dramatique dans les écoles de musique sous contrôle de l'Etat

**La Direction du théâtre et des spectacles a mis au point un schéma d'orientation pédagogique des classes d'art dramatique dans les établissements d'enseignement public spécialisé de musique, de danse et d'art dramatique. Ce schéma s'appuie sur une longue pratique de l'Inspection générale du ministère, en contact étroit avec les responsables des établissements et les professeurs.**

**Actuellement, une cinquantaine d'établissements parmi les 102 écoles nationales de musique et les 32 Cnr compte une classe d'art dramatique ; environ 2000 élèves suivent donc cet enseignement (127000 suivent l'enseignement de la musique et de la danse).**

**Le schéma d'orientation pédagogique se présente comme un ensemble cohérent et pratique s'efforçant de répondre aux questions posées par l'existence d'une classe d'art dramatique dans une école de musique sous contrôle de l'Etat. Ses premiers chapitres portent sur le fonctionnement général : ils abordent les conditions d'accès à la classe, le cursus des études et les conditions de travail. Les chapitres suivants s'attachent à la situation du professeur d'art dramatique. On y insiste sur sa nécessaire qualification pédagogique sanctionnée par la récente mise en place d'un certificat d'aptitude qui ne se conçoit pas sans le ressourcement permanent dans la pratique artistique. Le professeur d'art dramatique doit demeurer un artiste-enseignant.**

.....  
entretien avec Gérard Mollard, inspecteur général à la Dts,  
chargé de l'enseignement de l'art dramatique et de la formation  
.....

*Pourquoi ce schéma d'orientation pédagogique ?*

Son ambition première est de bien marquer, au sein des enseignements artistiques, la place de l'art dramatique comme discipline majeure. Il s'agit de poser un acte fort vis-à-vis de tous les partenaires de l'Etat - institutionnels et professionnels - et d'affirmer l'engagement de l'Etat en faveur de l'enseignement de cet art.

La place de l'art dramatique au sein des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique est souvent mal perçue quand elle n'est pas ignorée. Or, les classes d'art dramatique sont présentes sur la quasi totalité du territoire. Elles offrent aux jeunes l'opportunité de s'initier à une discipline artistique porteuse

d'épanouissement personnel, d'enrichissement culturel et d'ouverture à autrui. Elles permettent aussi de révéler des talents et de les préparer aux écoles supérieures. Cette place dans le tissu national est indéniable, il faut la prendre en compte et la renforcer. Le schéma est important dans cette stratégie de reconnaissance.

L'autre point sur lequel il faut insister est plus spécifiquement pédagogique. Le schéma s'adresse à ceux qui sont chargés de l'enseignement de l'art dramatique : les directeurs des Cnr et des écoles nationales de musique, et les professeurs d'art dramatique eux-mêmes. Un tel schéma existe depuis des années pour l'enseignement de la musique ; il a joué un rôle déterminant pour son développement, il ne

## Panorama

cesse de s'enrichir et de se perfectionner. Pour l'art dramatique, aucun texte de référence n'existait. Le schéma vient rappeler que l'art dramatique passe nécessairement par un apprentissage exigeant.

Aujourd'hui la pratique des enseignants - sans mettre en cause les qualités de chacun - présente des variations sensibles. Ils ressentent au premier chef cette absence d'un code de références communes. Ce texte répond à ce besoin. Le travail a été conduit en contact étroit avec eux. L'outil constitue un cadre et une direction qui s'inscrivent dans l'ordre du raisonnable et du souhaitable.

*Quel est l'apport de la classe d'art dramatique au sein d'un établissement dont les domaines majeurs sont la musique et la danse ?*

L'art dramatique, c'est le cas le plus courant, n'est enseigné dans les conservatoires nationaux de régions et les écoles nationales de musique, que dans une seule classe, par un professeur unique. Pour la danse, on compte en moyenne trois ou quatre professeurs ; pour la musique, l'ensemble des professeurs dépasse la trentaine. Dans certains établissements on a l'impression que l'art dramatique n'est que toléré. Toutefois, c'est loin d'être la règle, et nombre de directeurs d'établissement se félicitent de l'existence de cette classe ; ils ont su favoriser les échanges, les collaborations entre les divers types d'enseignement artistique. Il y ont vu une source d'enrichissement mutuel ; la création contemporaine, musicale et chorégraphique se prête à des projets réalisés en commun. Des établissements se sont dotés de *départements des arts de la scène* où l'on retrouve des enseignants de l'art lyrique, de l'art chorégraphique et de l'art dramatique. Tous ont à y gagner, à condition que la collaboration se fasse dans le respect des spécificités artistiques.

*Quel est le lien entre l'enseignement initial et l'enseignement professionnel ?*

L'enseignement initial de l'art dramatique dispensé dans les Cnr et les écoles nationales de musique est un enseignement d'initiation à l'art et à la pratique du théâtre. "La classe d'initiation ne préjuge pas de l'avenir des élèves : spectateurs avertis, artistes amateurs, candidats à l'aventure professionnelle, sans exclure aucune de ces hypothèses". Cela signifie, qu'entre autres possibilités, ces classes offrent l'opportunité de se préparer aux concours des écoles supérieures (Cnsad de Paris, Ecole du théâtre national de Strasbourg, Ensatt etc...) en fournissant des bases solides.

*Quelles sont les conditions de développement de cet enseignement ?*

Les classes d'art dramatique constituent un réseau. Mais le maillage sur le territoire - une soixantaine de classes - est insuffisant. Les classes, la plupart du temps sont uniques et un seul professeur doit enseigner l'art du théâtre dans toute sa diversité. C'est dire la modestie et la fragilité de l'ensemble.

Tout développement suppose que deux conditions soient remplies : les partenaires locaux doivent être convaincus de l'intérêt de l'art dramatique et de son enseignement. Ces classes sont intégrées à des établissements municipaux et la charge de leur fonctionnement incombe pour l'essentiel aux collectivités locales ; l'engagement soutenu de l'Etat, gage d'un partenariat confiant, doit être franc. Le

schéma d'orientation pédagogique est un jalon ; il s'inscrit dans une logique qualitative déjà marquée par la création récente du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat. Cela ne peut suffire ; il faut participer financièrement au recrutement de professeurs et à l'ouverture de nouvelles classes. C'est le sens de l'actuel projet de loi sur les enseignements artistiques que le ministère souhaite voir aboutir d'ici la fin de l'année 1997.

### Un enseignant témoigne...

Propos recueillis auprès de Pascal Papini, responsable de la classe d'art dramatique à Avignon.

La classe d'art dramatique d'Avignon qui a ouvert ses portes en 1981 dispose d'une salle indépendante. Cela préserve, sous l'autorité du directeur du conservatoire, l'autonomie pédagogique de l'enseignement du théâtre. Une soixantaine d'adolescents et adultes s'inscrivent, chaque année, en art dramatique. Il n'y a pas de concours d'entrée en première année. La formation se déroule sous forme d'ateliers - entraînements de quatre heures où sont enseignées les techniques de l'acteur-, ainsi que l'interprétation du répertoire français et étranger, classique et moderne, avec un accent mis sur les auteurs contemporains.

En troisième année, les élèves sont invités à réaliser un projet individuel de création théâtrale. Au cours de l'année, des présentations d'exercices sont organisées. La dernière, qui intervient pendant les rencontres inter-conservatoires de juillet, détermine le passage en classe supérieure.

La plupart des adolescents et jeunes adultes viennent ici satisfaire leur passion du théâtre. Cependant, depuis l'ouverture de la classe, une trentaine d'élèves sont devenus professionnels.

#### Les rencontres inter-conservatoires :

Depuis dix ans, nous avons entrepris, avec le soutien et l'appui financier de la Dts de mettre en place une sorte de laboratoire vivant du théâtre en formation. Il s'agit de réunir, au conservatoire d'Avignon, d'autres classes d'art dramatique - élèves et enseignants - principalement du grand sud-est, autour d'un projet commun piloté par un créateur confirmé, avec l'appoint ponctuel de metteurs en scène, de comédiens, d'auteurs, de scénographes... Nous avons déjà reçu Kateb Yacine, Christian Rist, Serge Valetti, Chantal Morel, Michel Vinaver, Georges Lavaudant, Ariel Garcie-Valdès, Philippe Delaigue, Jean Gaudin... Unique en France, cette expérience est l'occasion de jeter un véritable pont entre les écoles et la pratique professionnelle et de redéfinir la mission de la classe d'art dramatique.

#### Le schéma d'orientation pédagogique :

Il faut d'abord apprendre à incarner les mots plutôt que prôner un théâtre de démonstration des sentiments : l'élève doit d'emblée "être dans le sens". Les formateurs doivent questionner et se questionner, accompagner, guider, plutôt qu'imposer. Je ne crois pas à une uniformisation des méthodes. C'est en cela que le schéma d'orientation pédagogique est important et que sa diffusion auprès des enseignants, directeurs d'écoles de musique, élus, vient à point nommé.

## inauguration de la salle Grog-Carven au musée du Louvre

Philippe Douste-Blazy a inauguré la nouvelle salle Grog-Carven du musée du Louvre, où est exposée, depuis le 26 février 1997, une partie de la collection d'objets d'art principalement français du XVIII<sup>e</sup> siècle, réunie pendant trente ans par l'industriel suisse René Grog, époux de Madame Carven, et donnée au Louvre sous réserve d'usufruit en 1973.

L'arrivée de ces soixante-dix œuvres, exposées dans une des plus vastes salles du département des Objets d'art où l'on retrouve l'ambiance feutrée de l'appartement de M. et Mme Grog, est un événement majeur dans l'histoire des collections d'objets d'art du musée du Louvre. Parmi elles : des tapisseries (*tenture de quatre tapisseries des Gobelins à fond bleu*), un ensemble exceptionnel de mobilier (*le mobilier des Quatre parties du Monde*), des commodes, des bureaux, des fauteuils, des chandeliers, des pendules (*pendule au Rhinocéros*), des baromètres, ainsi que des tableaux du XV<sup>e</sup> siècle (*La Vierge en majesté* du Maître du Feuillage en broderie)...

La donation constitue la troisième collection d'objets français de cette époque intégralement donnée au Louvre, bien après le legs Camondo (1911) et le legs Schlichting (1914). Elle permet à la collection de meubles français du Louvre de devenir, sans conteste, la plus complète du monde...

### entretien avec Madame Grog-Carven

*Combien d'œuvres venez-vous de donner au Louvre ?*

70 œuvres au total : des tapisseries, des meubles, des tableaux et des objets... avec lesquels j'ai vécu pendant plus de 40 ans. N'ayant pas d'enfant, nous avons depuis longtemps décidé, mon mari et moi, de léguer notre collection au Louvre, ce qui a été fait en 1973. Plus récemment, j'ai décidé d'abandonner l'usufruit d'une partie importante de ces objets - les plus extraordinaires, les plus grandioses... - et de les donner au Louvre sans plus attendre... Je n'ai conservé que des objets de plus petites dimensions et qui sont en somme «à mon échelle», comme ce petit secrétaire d'époque Louis XV, attribué à Vandercruse La Croix et dont l'harmonie de couleurs m'enchantent.

*Comment cette collection a-t-elle été constituée ? Elle a représenté, je crois, des années et des années de recherche et de voyages...*

Mon mari, depuis son plus jeune âge, aimait les belles choses et avait commencé très jeune à les rechercher : il a passé toute sa vie à courir après la beauté... C'était quelqu'un de très perfectionniste : il voulait ce qu'il y a de mieux et il est allé le chercher là où il était. Il a rapatrié en France beaucoup de meubles qui se trouvaient en Russie, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux États-Unis... et a ainsi permis au patrimoine français de récupérer des chefs-d'œuvre. C'est grâce à toutes ces années de recherche - et à cette exigence de qualité - qu'il est parvenu à constituer cette collection exceptionnelle. Le plus étonnant est qu'en achetant ces meubles ou ces objets, il pensait déjà au Louvre

qu'il savait pas très riche en collections du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est en pensant à ce grand musée et aux lacunes de ses collections qu'il a parcouru le monde à la recherche de la beauté...

*Pourquoi les choix de votre époux - et les vôtres - se sont-ils portés principalement sur le XVIII<sup>e</sup> siècle ?*

Mon époux s'intéressait au départ à des

époches diverses, et, par exemple, au Moyen Âge... et c'est un peu à cause de moi que ses goûts se sont ensuite focalisés sur le XVIII<sup>e</sup> siècle. Quand je suis entrée dans sa vie, je lui ai dit : "tu as déjà beaucoup de choses du XVIII<sup>e</sup> siècle, continue...". Il s'est rangé à mon goût et, petit à petit, s'est consacré à constituer cette extraordinaire collection. Mais il avait également une autre passion - vous

enrichir

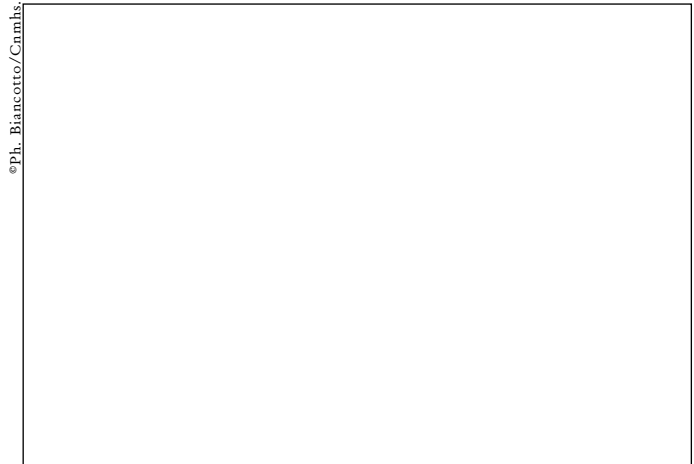
n'avez qu'à regarder autour de vous pour savoir laquelle - : tous ces oiseaux en porcelaine de Chine dont la richesse et la subtilité des couleurs ont inspiré mes collections de couture. Ils ont également été légués à un musée : le musée national des Arts asiatiques - Guimet.

*La salle du Louvre où est présenté l'essentiel de la collection vous semble-t-elle avoir conservé le charme de votre appartement ?*

Nous étions arrivés à la perfection dans cet appartement. On me demandait souvent de le faire visiter - M. Alcouffe notamment me le demandait - et les visiteurs pour la plupart s'accordaient à dire qu'ils avaient rarement vu des collections aussi belles et présentées de façon aussi harmonieuse. On ne pourra pas, bien sûr, retrouver totalement ce charme au musée du Louvre... mais nous avons fait tout ce qu'il était possible pour conserver une ambiance proche de celle de notre appartement. C'est une grande satisfaction pour moi de pouvoir, de mon vivant, observer le plaisir qu'éprouvent les visiteurs à découvrir et à admirer ces meubles et objets qui me sont si familiers...

*Quel effet cela vous fait-il de savoir au Louvre tous ces meubles que vous avez aimés et dans lesquels vous avez vécu ?*

Un morceau de ma vie est là-bas. Je continue à aimer tous ces objets - qui m'ont beaucoup aidée quand mon mari est mort - et j'irai de temps en temps leur rappeler mon amour. Mais je suis contente d'avoir pu voir, de mon vivant, le voeu de mon mari réalisé. C'est très important, je crois, un musée... C'est un lieu essentiel pour l'éducation de tous. On devrait, me semble-t-il, y amener très tôt les enfants pour leur apprendre ce qui est beau. Je crois profondément que la beauté est nécessaire et qu'elle rend les gens meilleurs ■



© Ph. Biancotto/Cnmhs.

Figurine pour enfants en plastique souple

La plus récente de ces lignes d'objets est signée de Sylvia Corrette. Pour créer *Enluminures et chimères*, l'artiste a choisi de faire appel à l'imaginaire du Moyen Age en proposant un bestiaire très librement inspiré des éléments ornementaux des enluminures et de l'architecture médiévale.

Privilégiant les plus jeunes visiteurs, la ligne propose à petits prix des figurines en P.V.C. représentant différentes chimères, des trouses, des sacs à dos, des pendentifs, des règles graduées, des planches de vignettes et de tee-shirts ornés de "porglier" (chimère baptisée par Sylvia Corrette). Pour les adultes, la créatrice a réalisé bijoux, tee-shirts, foulard autour du thème de la chimère.

Des couleurs vives qui évoquent le chatoiement des blasons, des formes pleines, des licornes, des dragons et des hydres... tout un univers onirique pour séduire petits et grands !

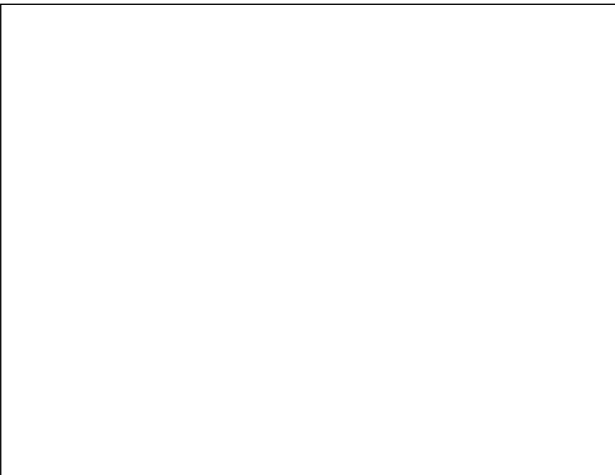
**Distribuée à la Librairie du patrimoine et dans les comptoirs des monuments de la Cnmhs. Diffusion, 01.64.61.55.13.**

## enluminures et chimères

### Des créations de Sylvia Corrette pour les monuments historiques ouverts au public.

Huit millions de visiteurs sont accueillis chaque année dans la centaine de monuments ouverts au public par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Pour leur offrir une image originale du lieu visité ainsi qu'un prolongement durable au plaisir de la visite, les éditions du patrimoine proposent des objets qui privilégient un regard contemporain porté sur le passé. Ainsi des créateurs réalisent, selon un cahier des charges précis, des objets reflétant leur perception du monument, d'une époque, ou d'un thème.

Figurine pour enfants en plastique souple



© Ph. Biancotto/Cnmhs.

## le dépôt des archives du Groupe du crédit coopératif à Roubaix

**Les archives historiques du Groupe du crédit coopératif ont été confiées en dépôt en décembre dernier au Centre des archives du monde du travail, à Roubaix.**

C'est un décret-loi du 17 juin 1938 qui a créé la Caisse centrale de crédit coopératif pour reprendre la gestion d'aides accordées auparavant par l'Etat aux coopératives ouvrières de production et aux coopératives de consommation. Au fil du temps et de diverses réformes, la Caisse centrale de crédit coopératif est devenue l'organe central d'un groupe d'établissements coopératifs de crédit, compétent pour l'ensemble de l'économie sociale : coopératives de toutes natures, mutuelles, associations. Son principal affilié, la Banque française de crédit coopératif, a repris en 1969 les activités de la Banque coopérative des sociétés ouvrières de production fondée en 1893.

En 1983, le Crédit coopératif a créé la *Fondation du crédit coopératif*, association loi 1901 devenue "Fondation d'entreprise" en 1992, conformément à la nouvelle législation. Parmi de nombreuses autres opérations dont la réalisation relève du mécénat ou de l'humanitaire, la Fondation soutient et accompagne plusieurs projets en faveur de la recherche en économie sociale et de sa promotion. Sous l'impulsion de son président Jacques Moreau, elle a donc logiquement suscité le dépôt des archives historiques du Crédit coopératif aux Archives nationales. Les archives historiques du Crédit coopératif comprennent en particulier une documentation sur les clients et sociétaires du Groupe : de nombreuses coopératives, mutuelles, associations et communautés de travail. A Roubaix, elles seront classées avant l'été 1997 et rendues accessibles grâce à un instrument de travail qui sera publié, avec le concours de la Fondation, avant le 60<sup>e</sup> anniversaire du Crédit coopératif en 1998. Elles permettront ainsi aux chercheurs intéressés par les différentes formes d'expérimentation sociale, comme par l'économie sociale dans son ensemble, de progresser dans leur connaissance. C'est pourquoi la Fondation a décidé de créer, sans attendre, un prix destiné à la publication d'une thèse de doctorat ou d'un travail de recherche réalisé à partir de ces matériaux. Ce prix sera décerné pour la première fois en 1998 par un jury présidé par Michel Dreyfus, historien et chercheur au Cnrs.

**Rens : Armelle Desplanque-Le Goff et Aude Roelly, Centre des archives du monde du travail, 78, bd du Général-Leclerc, B.P. 405 59057 Roubaix cedex 1. Tél. 03.20.65.38.00.**

## l'igue du Lion à Souillac (Lot)

Le chantier de l'autoroute A20 a, suite à un tir de mine effectué en janvier, ouvert un petit aven sur le territoire de Souillac (Lot). Le comité départemental de spéléologie du Lot (Fédération française de spéléologie) en a immédiatement été informé par la société des Autoroutes du sud de la France. La reconnaissance fut aussitôt effectuée par des membres du Spéléo-Club de Souillac. Après purge de la paroi, les spéléologues ont descendu le puits d'une dizaine de mètres qui aboutit à une salle oblongue d'environ 5x20m où ils ont immédiatement reconnu le squelette complet, en parfaite connexion anatomique, d'un "grand carnivore". Après avoir balisé le squelette et effectué la topographie et la couverture photographique de la cavité, les inventeurs ont immédiatement prévenu le service régional de l'archéologie. La fouille, la consolidation et le prélèvement du fossile ont été réalisés dans les jours qui ont suivi la découverte.

L'animal est un spécimen complet de *Panthera (Leo) spelaea* ou lion des cavernes. Le fossile était couché sur le flanc droit et ses os relativement bien conservés. Dans l'état actuel des observations, il est possible de constater les faits suivants : le lion est un jeune adulte de petite taille (2 m environ). Son flanc gauche présente deux traces profondes qui évoquent les empreintes de deux canines. Il devient dès lors possible que la mort de l'animal soit consécutive à une morsure profonde. Les études qui seront entreprises, notamment l'étude palynologique (des pollens), devraient donner plus d'informations sur les conditions environnementales contemporaines de l'animal et permettre de proposer une datation.

Peu d'exemplaires de lions des cavernes, complets ou intacts, sont connus dans le sud-ouest de la France hormis le lion de Cajarc (1892), de Montmaurin (1956), de Foissac (1965), et ceux de Saint-Antonin-Noble-Val (1985-89). Cette découverte se révèle donc d'une grande importance pour la connaissance de ces grands félins dont de nombreuses représentations ornent, en particulier, les parois de la grotte Chauvet.

**Rens : 05.61.61.21.61.**

## pays d'art et d'histoire et développement local

**Des journées sur le thème *pays d'art et d'histoire et développement local* sont organisées du 3 au 5 avril à Val-Cenis Lanslebourg.**

Le patrimoine rural est considéré comme un facteur de développement local. Avec la création du label *Pays d'art et d'histoire* dès 1985, la Cnmhs puis la Direction du patrimoine ont proposé des actions de valorisation qui ont contribué à lancer une nouvelle dynamique dans les territoires ruraux.

Les *Pays d'art et d'histoire* se sont donnés comme objectifs de promouvoir un tourisme de qualité en faisant appel à un personnel qualifié, de sensibiliser les habitants à leur environnement afin qu'ils se l'approprient, de former le regard des jeunes.

Destinées à présenter les expériences les plus innovantes et situer les *Pays d'art et d'histoire* dans la problématique du développement local, ces journées de rencontres seront ouvertes à tous les partenaires institutionnels, élus, scientifiques, universitaires... Elles s'adresseront tout particulièrement aux conseillers généraux concernés au premier chef par le patrimoine de proximité.

## Moulins, ville d'art et d'histoire

**Le directeur du patrimoine, Maryvonne de Saint Pulgent, Paul Masseron, préfet de l'Allier et Pierre-André Perissol, maire de Moulins, ont signé une nouvelle convention *Ville d'art et d'histoire*, le 31 janvier 1997, à Moulins.**

Moulins est ainsi la sixième ville d'Auvergne\*, après le pays du Dauphiné d'Auvergne, à rejoindre le réseau national des *Villes d'art et Villes et pays d'art et d'histoire*. L'attribution du label à Moulins s'inscrit dans une politique globale de valorisation du patrimoine engagée depuis 1993, en partenariat avec la région.

Par cette convention, Moulins s'engage à animer un patrimoine dont les nombreuses protections témoignent de la valeur. Moulins compte, en effet, 15 immeubles classés au titre des monuments historiques et des sites ; 34 immeubles inscrits à l'Inventaire supplémentaire ; un site inscrit qui épouse son centre et une Zppaup actuellement à l'étude. L'histoire a légué à la ville une riche architecture civile - maisons à pans de bois, hôtels Renaissance ou classiques - concentrée dans un noyau pittoresque rythmé par les silhouettes du Jacquemart et de

la Malcoiffée, les "deux cathédrales". Ces édifices renferment des objets d'art remarquables, notamment le triptyque du maître de Moulins, chef-d'œuvre de l'art primitif français. Le ministère de la Culture a signé une convention présidant à la création du Centre national du costume de scène dont l'ouverture est prévue en 1999. Enfin, une convention de développement culturel est en cours d'élaboration.

### La convention *Ville d'art et d'histoire*, élaborée en étroite concertation avec la municipalité, prévoit :

- la mise en place de visites-découvertes et d'itinéraires à l'intention des touristes, conduits par un personnel qualifié, agréé par le ministère de la Culture
- des actions de formation et d'information à l'intention des médiateurs touristiques et sociaux (personnel du tourisme et de la mairie, commerçants, hôteliers, restaurateurs, chauffeurs de taxis, animateurs de maisons de quartiers, etc.)
- la création d'un service éducatif sur l'urbanisme et l'architecture à l'intention des jeunes qui seront accueillis à la maison du tourisme et du patrimoine située au 11/13 rue François-Péron. Doté d'outils adaptés aux thèmes traités - la cour des Bourbons, la demeure urbaine, les bateliers... -, ce service fonctionnera en collaboration avec les responsables de l'Education nationale et ceux des services municipaux. Il proposera également des animations hors temps scolaire et des actions spécifiques seront menées en direction des jeunes en difficulté
- des actions de communication sur le patrimoine : dépliants, brochures... Une exposition permanente présentera, à l'hôtel de Moret, l'évolution urbaine et les caractéristiques du patrimoine de Moulins. Elle est destinée à accueillir les touristes, à servir de point de rencontre aux habitants et de support pédagogique aux jeunes.

La mise en œuvre de ce programme sera assurée par un animateur du patrimoine recruté sur concours.

\* L'Auvergne compte 2 autres Villes et pays d'art et d'histoire (Riom et le pays du Dauphiné d'Auvergne) et 3 Villes d'art, conventions antérieures à 1985 à teneur touristique (Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay et Montluçon).



## expositions

Les Archives municipales de Marseille présentent, du 26 mars au 31 mai une exposition consacrée à *Henri Espérandieu, architecte de Notre-Dame-de-la-Garde*. Accueillie dans la salle des Fêtes du Palais des arts, également construit par l'architecte, l'exposition présente outre les documents essentiels (et inédits) du fonds Espérandieu récemment acquis par la ville, des pièces en provenance notamment des archives départementales des

Bouches-du-Rhône, du musée des Beaux-arts de Nîmes, du musée de l'histoire de Marseille, et de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde elle-même. C'est toute l'histoire de celle-ci de son chantier et de ses architectes Espérandieu, Revoil et Bérengier qui est évoquée. Le catalogue constitue un ouvrage de référence destiné aussi bien au public amateur qu'aux historiens de l'art (100 p.).

Rens : Isabelle Langlade, Archives municipales de Marseille, 1 place A. Carli, 04.91.55.93.97.

**La conquête des pôles.** Après les quelque 17 000 visiteurs qui ont admiré les portraits et autoportraits réalisés par Cecil Beaton, la Mission du patrimoine photographique invite les amoureux de la photographie pour un grand voyage vers les pôles à travers 150 ans de l'histoire de l'exploration de l'Arctique et de l'Antarctique.

Afin de mettre en évidence les étapes successives des conquêtes croisées des pôles nord et sud, le déroulement de l'exposition est chronologique, de 1857 à nos jours. Elle retrace l'histoire souvent tragique des expéditions polaires, qu'elles soient maritimes, terrestres ou aériennes, parmi lesquelles celles de Andrée, Peary, Cook, Scott, Amundsen, Charcot, sont désormais légendaires.

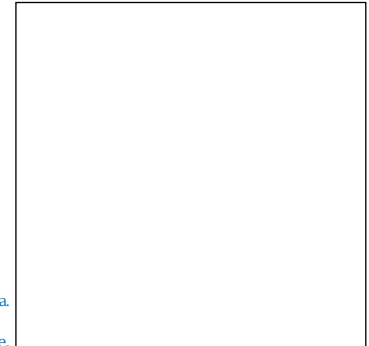
La photographie fut très vite perçue comme un document irremplaçable pour rendre compte de la découverte des reliefs, des peuples et de la faune des régions boréales. Si le regard évolua avec le développement des transports et des techniques photographiques, l'enfer des glaces conserva son étrange pouvoir de fascination auprès des explorateurs (Paul-Emile Victor, Jean-Louis Etienne) auxquels se joignent parfois, aujourd'hui, des photographes professionnels (Stéphane Compoint, Bernard Descamps, Françoise Hugier etc.).

Plus de 200 tirages issus de collections françaises et étrangères sont présentés, pour la plupart originaux, provenant d'archives familiales ou conservés par des institutions et organismes polaires comme les Expéditions polaires françaises dont on célèbre cette année le cinquantenaire.

*La conquête des pôles, 150 ans de photographie en Arctique et en Antarctique*, 28 mars - 8 juin 1997, Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Ouvrage publié aux Editions du Patrimoine, 116 p., 82 photographies.

Alma.

Annick Volle.



Le 27 mars 1997, Philippe Douste-Blazy, ministre de la Culture, inaugurerà à *la Base*, espace d'art contemporain situé à Levallois, l'exposition *Jeune Création*, consacrée à l'actualité de la photographie. Organisée par la Délégation aux arts plastiques, cette exposition présentera du 27 mars au 26 avril les œuvres de Valérie Jouve, Annick Volle et Thibaut Cuisset.

Cette manifestation est le deuxième volet d'un cycle d'opérations, qui, dans différents lieux, vise à mettre en lumière la jeune création contemporaine (cf. *Lettre* n°1). Ces "coups de projecteur" soulignent le travail constant de découverte et de constitution du nouveau patrimoine, qui caractérise l'activité du Fonds national d'art contemporain et de ses commissions.

Les images de Valérie Jouve s'attachent à montrer les liens entre les individus et leur lieu de vie, en l'occurrence la banlieue. Le travail d'Annick Volle, intitulé *Alma*, est constitué de vingt-trois photographies résultant d'une collaboration de deux années de travail avec son modèle, Alma. Thibaut Cuisset se consacre à la photographie de paysage depuis 1985.

Cette manifestation est aussi l'occasion pour les trois artistes présentés de rendre hommage à l'espace consacré à *la Base*. Créé en 1988, cet espace a accueilli une centaine d'artistes plasticiens de différentes nationalités pour des séjours de 1 à 6 mois, ainsi que des musiciens, danseurs, réalisateurs et philosophes.

D'autres expositions sont prévues, en partenariat avec des lieux non institutionnels, qui porteront sur l'actualité de la jeune création dans les domaines de l'installation et des nouvelles technologies. A l'automne 1997, durant la Fiac, le point d'orgue de cette opération sera donné par une exposition d'acquisitions récentes, présentée à l'Ensb-a.

Rens : Dap, Anne Racine - Helena dos Santos, 01.40.15.74.60/73.36.

Photo anonyme. © Coll. famille de Gerlach.

Antarctique, en raid vers les montagnes, 1958.

## publications

*Histoires d'archives, recueil d'articles offert à Lucie Favier par ses collègues et amis.* Lucie Favier a quitté les Archives nationales au mois de février dernier. A cette occasion, ses collègues et amis ont souhaité lui témoigner leur estime et leur reconnaissance pour une carrière consacrée au service public, d'abord au "service des renseignements", puis au secrétariat général des Archives nationales, dont elle a assumé la lourde charge.

Lucie Favier s'est aussi toujours intéressée activement aux différents aspects de l'archivistique contemporaine, s'agissant notamment des problèmes de conservation matérielle, de classement et d'indexation des documents, tant dans le cadre de la direction des Archives de France qu'au sein du Conseil international des archives.

L'hommage rendu à Lucie Favier a pris la forme d'un recueil d'articles touchant aux différents aspects de sa carrière. L'ouvrage lui a été remis par le directeur des Archives de France lors d'une réception organisée le 20 mars au Centre historique des Archives nationales.

*Les instruments de recherche et leurs utilisateurs.* Bilan et perspective. Journée d'étude de la direction des archives de France (Le Mans, 28-29 septembre 1995). Paris, Direction des Archives de France, 1996. 157 p., 100 F. En vente aux Archives nationales et à la Documentation française.

Après une première partie qui retrace l'évolution de la conception des instruments de recherche et expose les attentes des enseignants-chercheurs, plusieurs archivistes et universitaires définissent ensuite les conditions d'une collaboration fructueuse entre l'Université et les Archives, à partir d'exemples précis (les actes des évêques ; les minutes notariales ; les archives de l'agriculture). Enfin, la troisième partie de l'ouvrage traite des questions de normalisation, de description archivistique et d'indexation, dans la perspective notamment d'une utilisation rationnelle de l'informatique documentaire.

*Rencontres nationales sur la lecture en prison,* actes des rencontres organisées en novembre 1995. Depuis la signature de la coopération Justice-Culture en 1985, la Direction du livre et de la lecture a cherché à développer les bibliothèques au sein des établissements, à encourager la coopération avec les bibliothèques publiques et à proposer des animations autour du livre et de l'écrit. Depuis dix ans, 120 bibliothèques en accès libre, sur les 183 établissements pénitentiaires du territoire, ont été créées. Les actes de ces rencontres dressent un bilan d'étape.

112 p., 100 F. Commande auprès de la Fédération française de coopération entre bibliothèques, fax 01.43.57.84.17.

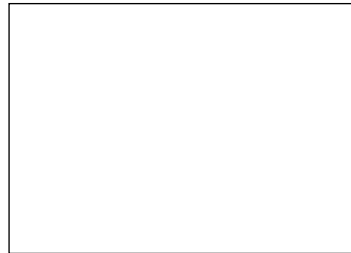
*Eléments d'histoire administrative du ministère de la Culture, 1959-1996.* En quarante ans d'existence, l'administration du ministère s'est installée, affirmée, adaptée,

suivant en cela l'évolution de la société. C'est cette histoire que retrace l'ouvrage, au travers d'une analyse très précise des textes, décrets et arrêtés.

Ouvrage réalisé par la Mission des archives et le Comité d'histoire du ministère de la Culture, publié à la Documentation française. 150 p. Diffusion gratuite auprès du Comité d'histoire, fax : 01.40.15.79.99.

*Ils apprenaient la France, l'exaltation de la Patrie à travers ses régions.* Comment concilier l'unité de la Nation et sa diversité ? Les manuels pédagogiques de la III<sup>e</sup> République célébrèrent les beautés variées de la France (sites, grands hommes locaux, vins du cru, traditions, etc.) de façon à ce que l'amour du sol natal nourrissent chez les futurs citoyens l'amour de la Patrie. Des leçons qui aujourd'hui encore modèlent notre perception de la France régionale.

Anne-Marie Thiesse.  
Coll. Ethnologie de la France, 100 F. Rens : 01.40.15.85.27.



La Direction du patrimoine vient de publier un mode d'emploi de ses services, rendu nécessaire par la réorganisation qu'elle vient de connaître, la réforme de la Cnmhs, la création du Centre de Chaillot, le regroupement des services de la sous-direction des monuments historiques...

Destiné à l'ensemble du personnel ce guide s'adresse aussi à tous les partenaires et interlocuteurs de la Dp.

*Patrimoine 97, mode d'emploi,* 162 p. Dp, Mission des relations publiques et des affaires internationales, fax. 01.40.15.80.48.

*Archives d'architectes. Etat des fonds, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle,* par Sonia Gaubert et Rosine Cohu, sous la direction de David Peyceré, Gilles Ragot, avec le concours de Christine Nougaret.

A la fois état des fonds et guide de recherches, le présent ouvrage, préparé par l'Institut français d'architecture, avec le concours de la direction des archives de

France, met à la disposition des chercheurs une documentation très riche intéressant l'architecture de la France au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Il recense et décrit la totalité des fonds connus (soit près de 750 ensembles) conservés tant au Centre d'archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle que dans les différents services d'archives nationaux, régionaux, départementaux et communaux, sans oublier les bibliothèques, les associations. Institut français d'architecture et direction des Archives de France. 320 p., planches hors-texte. 200 F. En vente aux Archives nationales et à la Documentation française.

*Miroirs du colonialisme.* C'est d'Afrique saharienne et de l'Ouest, de Madagascar, de Nouvelle-Calédonie que partent les regards posés ici sur les Français et plus généralement sur les Européens : ce numéro tente d'éclaircir ce que les ex-colonisés pensent de nous, leurs souvenirs de la colonisation. L'anthropologie en tant que discipline est bien sûr impliquée dans ce jeu de miroirs.

Revue *Terrain*, 90 F.

*Par écrit, ethnologie des écritures quotidiennes.* Sous la direction de Daniel Fabre. Textes réunis par Claudie Voisenat et Martin de La Soudière.

Lettres, papiers administratifs, brouillons, listes, journaux intimes, etc. Ces actes d'écriture ordinaire constituent un fait de société dont les sciences humaines commencent à cerner l'importance et les contours. En seize terrains d'écriture, cet ouvrage collectif propose un parcours ethnographique sur ce que la culture peut avoir, à la fois, de plus officiel et de plus intime.

Coll. *Ethnologie de la France*, 190 F.



Cet ouvrage rassemble des contributions de : P. Williams, A. Bruneton-Governatori et B. Moreux, M. de Fornel, A.V. Nogard, B. Lahire, D. Blanc, Cl. Dardy, S. Pène, T. Wendling, B. Fraenkel, C. Bertho Lavenir, S. Estrade et Cl. Rivals, V. Feschet, H. Clastres et S. Pinton, S. Maurer et C. Méchin, V. Mark.

*Le graphisme en France 1997.* La 4<sup>e</sup> édition de ce calendrier dressé chaque année par la Dap est complétée par une série d'entretiens dressant un état des lieux du graphisme, qui traverse actuellement une période difficile.

Disponible à la Dap, 01.40.15.73.00.

La Drac Haute-Normandie vient de publier un *Guide des enseignements artistiques en Haute-Normandie*, qui recense, sous forme de répertoire commenté, toutes les structures dispensant des cours ou des formations en matière culturelle sur la région.

124 p. Disponible dans les structures d'enseignement régionales, le Centre information jeunesse de Haute-Normandie, le Crdp, les Cddp, l'Onisep et les Cio. Rens. Drac, 02.35.63.77.50.

## CONCOURS

*Concours pour l'hôtel St-Jean des chevaliers de Jérusalem à Toulouse.* Le jury qui s'est réuni le 25 février dernier a choisi l'équipe S.C.P. Munvez & Castel pour les travaux de réhabilitation de l'hôtel St-Jean, futur siège de la Drac Midi-Pyrénées.

5 équipes avaient été présélectionnées, sur 62 candidatures : De Hoym de Marien, Pin, Riboulet, Munvez et Alba. Le lauréat, Munvez, a réalisé de nombreux établissements scolaires dans la région toulousaine, ainsi que la station de métro "Capitole". Dans le domaine culturel, il a assuré les travaux de la fondation Bemberg et la transformation de l'église St-Pierre-des-Cuisines en école de danse-auditorium, en collaboration avec B. Voinchet, architecte en chef des monuments historiques.

L'hôtel St-Jean est un bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle, protégé en grande partie au titre des monuments historiques ; il est situé au cœur ancien de Toulouse, juste à côté de l'église de la Dalbade. A la restauration-restitution seront associées des interventions limitées dans la partie inscrite et une recomposition de l'ordre urbain existant par la construction d'un bâtiment formant enceinte sur deux rues adjacentes. Ainsi se trouveront préservés le caractère introverti de l'hôtel et le caractère urbain de l'îlot conservé.

L'architecte a porté son attention sur la volumétrie (accepter l'ordre existant, mais également répondre à la monumentalité verticale de l'église par l'horizontalité du nouveau bâtiment), sur le choix des matières et l'organisation fonctionnelle : les services destinés à l'accueil du public se trouvent regroupés au rez-de-chaussée, la direction et les services patrimoniaux au 1<sup>er</sup> étage ; les galeries de la cour d'honneur, restituées dans leur fonction de circulation et de déambulation, irriguent tout le projet et forment l'axe principal desservant deux atriums qui structurent l'organisation spatiale et fonctionnelle.

Ce projet, dont les travaux débiteront en 1998 pour s'achever à la fin de l'année 1999, permettra aux services de la Drac, actuellement dispersée sur trois sites, d'être enfin réunis, et favorisera son insertion dans la ville, avec un bâtiment qui renvoie une image tout à la fois patrimoniale et contemporaine.

## colloques

Une journée *Archi-archéo, l'archéologue, le médiateur et l'architecte*, est organisée au musée et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal le 10 avril. Créer une structure architecturale de protection et de mise en valeur des sites archéologiques en chantier : tel fut le sujet proposé en 1995 aux étudiants de 5<sup>e</sup> année de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand. Les maquettes des 12 projets forment une exposition présentée jusqu'au 20 mai dans le nouveau musée qui consitue lui-même une illustration du dialogue archéologie/architecture. Pour approfondir cette réflexion nouvelle que devrait susciter l'exposition, une journée d'études réunira, autour des archéologues et des architectes, des médiateurs culturels, élus, aménageurs, urbanistes... Parallèlement, une publication intitulée *Archi-archéo* paraîtra aux éditions de Bussac. Preuve que le rapprochement - récemment institutionnalisé - entre l'archéologie et l'architecture peut être fécond.

Organisée par l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, les Drac Auvergne et Rhône-Alpes, le musée de St-Romain-en-Gal et le Caue du Rhône. Rens : Caue, Edith Traverso, 04.78.42.38.39.

## festivals

**Ouaga-Carthage** : l'Afrique en films et en musiques. La Villette souhaite installer un rendez-vous annuel consacré à la cinématographie d'un pays ou d'une culture étrangère. Avec *Ouaga-Cathage*, le continent africain ouvre le feu cette année et sera suivi pour la prochaine édition du cinéma latino-américain. 18 films sélectionnés parmi les grands classiques du cinéma d'Afrique noire et du Maghreb (dont les meilleurs films des journées cinématographiques de Carthage 96 et du Fespaco 97) seront projetés dans la Grande Halle. Chaque jour, une programmation musicale accompagnera les projections. Rfi s'associe à cette manifestation qu'elle couvrira largement. Grande Halle de La Villette, 3 - 6 avril. Rens : 08.03.30.63.06. Réservations : 08.03.07.50.75., Fnac, Virgin. (1,40 F la mn).

La Formation internationale culture (Fic) et le Parc de la Villette proposent une rencontre avec Gaston Kaboré, cinéaste burkinabé, qui vient de recevoir au festival panafricain de Ouagadougou l'étalon de Yennenga pour son film *Buud Yam*. Le 7 avril de 19 h à 21 h au Théâtre Paris Villette, 01.40.03.77.96 ou 01.42.71.90.19.

## nominations

**PATRICK ARNOULD**, conservateur du patrimoine, est nommé administrateur des châteaux de Bussy-Rabutin, de Châteauneuf-en-Auxois et de l'abbaye de Cluny.

**JACQUES CAILLETEAU** a été nommé responsable des éditions du Patrimoine à la Cnmhs, il a pour adjointe Christine Richet.

**ANDRÉ BAIG** est le nouvel agent comptable de la Cnmhs.

**BRUNO RACINE** est nommé directeur de la Villa Médicis, en remplacement de Jean-Pierre Angrémy qui prend la présidence de la Bibliothèque de France, où il succède à Jean Favier. Enarque, agrégé de lettres classiques, magistrat à la Cour des Comptes, Bruno Racine était depuis 1995 chargé de mission auprès du Premier Ministre.

## Glossaire

**Afaa** : association française d'action artistique, **Bnf** : bibliothèque nationale de France, **Bpi** : bibliothèque publique d'information, **Cnap** : centre national des arts plastiques, **Cnc** : centre national de la cinématographie, **Cnl** : centre national du livre, **Cnmhs** : caisse nationale des monuments historiques et des sites, **Cnp** : centre national de la photographie, **CNSAD** : conservatoire national supérieur d'art dramatique, **Crl** : centre régional des lettres, **Da** : direction de l'architecture, **Daf** : direction des archives de France, **Dag** : direction de l'administration générale, **Dai** : département des affaires internationales, **Dap** : délégation aux arts plastiques, **Ddf** : délégation au développement et aux formations, **Dep** : département des études et de la prospective, **Dglf** : délégation générale à la langue française, **Dic** : département de l'information et de la communication, **Dli** : direction du livre et de la lecture, **Dmd** : direction de la musique et de la danse, **Dmf** : direction des musées de France, **Dp** : direction du patrimoine, **Drac** : direction régionale des affaires culturelles, **Dts** : direction du théâtre et des spectacles, **Ensad** : école nationale supérieure des arts décoratifs, **ENSATT** : école nationale supérieure des arts et techniques du théâtre, **Ensb-a** : école nationale supérieure des beaux-arts, **Ensci** : école nationale supérieure de création industrielle, **ONDA** : Office national pour la diffusion artistique, **Rmn** : réunion des musées nationaux.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Stéphane Martin.  
RÉDACTEUR EN CHEF : Françoise Pams. RÉDACTION :  
Elisabeth Vitou 01.40.15.83.65, Sophie de  
Castelnaud 01.40.15.82.95, Florent Thiboult  
01.40.15.81.41. COMITÉ DE RÉDACTION : Jacques  
Bordet, Didier Cossé, Hélène Dussauchoy,  
Robert Fohr, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine  
Lehmans, Dominique Lesterlin, Elisabeth  
Letourneur, Catherine Merlhiot, Lionel Prévot,  
Anne Racine, Jacques Vincent. MISE EN PAGE  
(PAO) : Sophie de Castelnaud. Pour recevoir la  
lettre d'information, adresser une demande  
écrite au Dic, ministère de la Culture, 3, rue de  
Valois, 75042 Paris Cedex 01. Fax :  
01.40.15.81.72. CONCEPTION GRAPHIQUE :  
Polytechniques. IMPRIMEUR : Maulde et Renou.  
NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE: 1290 AD. N°6,  
nouvelle série. Le numéro : 2 F. TIRAGE : 29 000 ex.  
MINITEL: 3615 Culture. INTERNET : <http://www.culture.fr>